

Luxembourg, le 12 août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure:

« La presse d'aujourd'hui s'est fait l'écho que certaines unités de la Police Grand-Ducale auraient été appelées à remettre, avant la fin du mois de septembre, leur pistolet-mitrailleur (du type MP5A3) et la munition correspondante afin qu'il puisse être procédé à une redistribution de cette arme à feu.

A ce sujet j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure:

- *Monsieur le Ministre est-il en mesure de confirmer ces propositions?*
- *Quelles unités sont concernées par cet appel ?*
- *Il est rapporté que le retrait de cette arme a été communiqué dans un document datant du 6 décembre 2012 et qu'il n'est exécuté qu'à ce moment-ci. Le cas échéant Monsieur le Ministre peut-il informer quant à la cause de cette exécution décalée?*
- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer que certaines divisions n'auront plus à leur disposition de pistolet-mitrailleur ? Une telle décision ne compliquera-t-elle pas bonne exécution de leurs missions policières ?*
- *Il semble que des réflexions budgétaires soient à la base de la redistribution de cette arme à feu. Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces propos et sera-t-il en mesure, le cas échéant, de fournir des détails à ce propos ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu